## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le 10/12/2024

ID: 089-200039642-20241204-77\_2024-DE

# DEPARTEMENT DE L'YONNE

### ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

#### Nombre de conseillers:

En exercice: 75
 Présents: 49
 Absents: 26
 Pouvoirs: 8
 Votants: 57

#### Délibération nº 77-2024

Le quatre décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. TOBIET Michel, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MENARD José, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: M. DOLLIER Anne, Tanlay: Mme YVOIS Caroline, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, ELBACHIR Nicole, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, Mme ORGEL Emilie, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Epineuil : Mme JOUVEY Maryline (a donné pouvoir à Mme SAVIE-EURSTACHE Françoise, Lézinnes : M. BRUMEAUX Michel (a donné pouvoir à M. MENARD José), Quincerot : M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine), Thorey : M. NICOLLE Régis (a donné pouvoir à M. PONSARD José), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. DUFIT Sophie), M. CLECH Cédric (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis).

Absents excusés: Argentenay: M. TRONEL Michel, Baon: M. CHARREAU Philippe, Flogny La Chapelle: Mme DRUJON Nathalie, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Tonnerre: M. AGUILAR Dominique, M. LETRILLARD Laurent, Mme PRIEUR Chantal, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine,

Absents non excusés: Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Gland: Mme CAMUS NEYENS Sandrine, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Tonnerre: M. HAMAM Nabil Tronchoy: M. PATEY Jean-Marie, Viviers: M. PICO Christian.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme BURGEVIN Véronique <u>Date de convocation</u>: Jeudi 28 novembre 2024

# Objet: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Application du Droit des Sols

Fonds Façade Monsieur Lelio LEMOINE Vu la délibération n° 86-2017 en date du 7 septembre 2017 instaurant un dispositif de soutien à l'investissement type « Fonds Façades » par la communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne ;

Vu le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » approuvé le 7 septembre 2017 et renouvelé le 2 avril 2019 ;

Vu la délibération n° 106-2021 en date du 25 novembre 2021 modifiant le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » ;

Vu la délibération n° 2023/010 en date du 23 janvier 2023 de la commune de Tonnerre accordant une subvention de 5 000,00  $\in$  ;

Considérant la demande de subvention reçue le 26 septembre 2024 pour Monsieur Lelio LEMOINE, au titre du fonds façade pour un immeuble sis 2 rue Saint Michel, à Tonnerre (89700);

Considérant que les travaux de rénovation sur ledit immeuble sont conformes au règlement d'intervention;

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le

ID: 089-200039642-20241204-77\_2024-DE

| Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire | 57 | pour       |
|---|----|------------|
|   | 0  | contre     |
|   | 0  | abstention |

Le plan de financement est le suivant :

#### Dépenses:

- Coût total HT des travaux retenus :

38 494,52 €

#### Recettes:

- Subvention accordée par la commune de Tonnerre :

5 000,00 €

- Subvention accordée par la CCLTB:

2 000,00 €

(\*15 % du montant HT des travaux, la subvention étant plafonnée à 2000 € ou 200 % de l'aide communale si son montant est inférieur à 1000 euros).

APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 2 000,00 € à Monsieur Lelio LEMOINE ;

AUTORISE Monsieur le président à faire procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Président,

La secrétaire de séance,

Monsieur Régis LHOMME

Madame Véronique BURGEVIN



Bugarn

#### Le président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

 Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).